

e u r o p a

WEBINAIRE

Entretiens Universitaires Réguliers  
pour l'Administration en Europe

# Les politiques des collectivités territoriales en Europe pour le développement économique de leurs territoires

ÉVÈNEMENT  
HYBRIDE  
INSCRIPTION EN  
PRÉSENTIEL OU  
EN VIRTUEL

Vendredi 26 novembre

COLLOQUE EUROPA 2021

COUPOLE ESTER TECHNOPOLE  
1 AVENUE D'ESTER - LIMOGES

Sous le patronage de **Madame Marija Pejčinovič Burič**,  
Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe



## Grands Témoins :

**François BAYROU**, Haut-Commissaire au Plan (sous réserve)

**Olivier BOUBA-OLGA**, Professeur en aménagement de l'espace et urbanisme à l'Université de Poitiers, Chef de service études et prospective, Région Nouvelle-Aquitaine

## Animation :

**Plateau TV : Michel SENIMON**, Délégué Général d'EUROPA, **Christophe BONNOTTE**, Secrétaire général d'EUROPA

**Table Ronde 1 : Franz CLEMENT**, Luxembourg Institute for Socio Economic Research (LISER)

**Table Ronde 2 : Florence RICOL**, Conseiller formation développement des territoires, CNFPT Nouvelle Aquitaine

En collaboration avec :



Avec le soutien du "Club des Partenaires" réunissant les principaux acteurs économiques des territoires

**8h30** Accueil des participants et des personnalités

**9h00** Ouverture du colloque

**Mot d'accueil :** *Michel SENIMON, Délégué général d'Europa*

**Allocutions de :**

*François VINCENT, Conseiller régional Nouvelle-Aquitaine*

*Guillaume GUERIN, Président de la Communauté Urbaine Limoges Métropole*

*Sandrine ROTZLER, Vice-présidente du Conseil départemental de la Haute-Vienne en charge de l'attractivité économique et du tourisme*

*Émile-Roger LOMBERTIE, Maire de la Ville de Limoges*

*Isabelle KLOCK-FONTANILLE, Présidente de l'Université de Limoges*

**10h10** Séance introductive - Politiques de développement économique territorial / Développement économique des territoires à travers les politiques publiques... De quoi parle-t-on ?

Les politiques de développement économique territorial poursuivent deux objectifs majeurs : créer de la richesse économique, de la croissance (que ce soit au niveau local ou national) ; créer des emplois. Mais au-delà de ces deux objectifs – explicites, visibles, affichés – quels autres buts, peut-être plus implicites, moins clairement formulés mais tout aussi déterminants, sont poursuivis au travers des politiques de développement économique ? De la même façon, les acteurs, leurs rôles, leurs compétences, leurs domaines d'attribution respectifs ne sont connus que pour partie, sans que l'on mesure bien les interactions qui peuvent exister entre eux. Cette séance introductive sera l'occasion de réinterroger la notion de territoire comme cadre du développement économique : nouveaux territoires de l'action publique et du développement économique, dessinés par les enjeux environnementaux (croissance bleue), par les outils de planification, par la construction de sous-ensembles régionaux, disqualifiant les frontières traditionnelles, au profit de la cohérence de l'action publique économique (macro-régions ; régions transfrontalières ; bassins maritimes)...

**Rapporteurs :** *Florence LEGROS, Directeur général ICN Business School, ancien recteur ; Giuseppe BETTONI, Professeur de géographie politique et de géopolitique, Université "Tor Vergata" de Rome ; Michel GROSSETTI, Directeur de Recherche CNRS LISST-Cers (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires), Toulouse*

**11h00** Séance 1 - Le développement économique des territoires : un enjeu de cohérence au cœur des relations Etats / Régions / Intercommunalités

Le développement économique est, dès l'origine, au cœur des compétences des régions. Par ailleurs, la loi NOTRe du 7 août 2015 a réaffirmé leur rôle de "chef de file" pour ce qui concerne les aides au développement économique. Dans le même temps, la crise économique et financière de 2008, et plus encore la crise sanitaire actuelle, ont conduit les Etats à construire des plans de relance reposant sur "leurs" priorités économiques, en contraignant les politiques économiques des collectivités territoriales, lesquelles ne peuvent s'inscrire dans ces programmes de relance qu'à la condition d'en adopter les objectifs, les priorités... au détriment des leurs. La même analyse peut être conduite à propos du plan de relance européen. En Espagne, ce sont les phénomènes de dépeuplement, d'exode frappant certaines communautés autonomes qui poussent celles-ci à développer leurs propres plans de relance, leurs propres stratégies économiques, parallèlement au plan national de lutte contre l'exode rural financé sur les fonds de relance de l'UE post-COVID-19. Quelles relations, quelles formes de coopération entre l'État et les régions, dans un moment où le premier fait son retour dans le domaine économique et où les régions entendent jouer pleinement leur rôle en la matière ? Les exemples belges, roumains, lituaniens, polonais, espagnols viendront éclairer ces différentes visions de l'articulation des stratégies locales et nationales en matière de développement économique.

**Rapporteur :** *Fabien NADOU, Professeur Associé en Développement Territorial et d'Économie Régionale Département Économie, Territoires et Développement Durable, EM Normandie – UGEI*

**Co-rapporteurs :** *Pierre BAUBY, Enseignant-chercheur associé à l'Université Paris VIII et à Sciences Po., Fondateur de "Reconstruire l'Action Publique" (RAP) ; Marie PROKOPIAK, Maître de conférences à l'Université de Limoges ; Nicolas JOYEUX, Directeur territorial, Direction régionale de Nouvelle-Aquitaine Site de Limoges*

**12h00** Questions et échanges avec les participants - *Sélim ENNJIMI*

**12h15** Table-ronde animée par *Franz CLEMENT, Luxembourg Institute for Socio Economic Research (LISER)*

**Intervenants :** *José Manuel RUANO, Professeur de science administrative, Université Complutense de Madrid (Espagne) ; Antoniy GALABOV, Professeur de sociologie, Université de Sofia (Bulgarie) ; Eglé STONKUTE, Directrice du Baltic Institute for Research and Development (Lituanie) ; Margot BONNAFOUS, Responsable de formation Euro-Institut de Kehl (Allemagne) ; István TEMESI, Maître de conférences, Université Nationale du Service Public (Hongrie) ; Marius PROFIROIU, Professeur de science administrative, Bucharest Academy of Economic Studies (Roumanie)*

**13h00** Questions et échanges avec les participants - *Sélim ENNJIMI*

### **13h15 Déconnexion / Buffet offert par EUROPA et ses partenaires**

### **14h30 Séance 2 - Le développement économique territorial fondé sur l'attractivité, la compétitivité et l'innovation, ou comment concilier la solidarité, l'équité territoriale, et la concurrence des territoires**

Les politiques de développement économique territorial se fondent sur les valeurs de performance, de compétitivité, d'innovation, de concurrence, de leadership... sur lesquelles repose pour une large part la stratégie de développement économique territorial de l'État : faire émerger des territoires leader, structurer des filières d'excellence et d'innovation technologique (cf : la stratégie de spécialisation intelligente des territoires). Toutefois, cette approche ne correspond qu'à certains types de territoires (métropoles) et elle induit une forme de concurrence territoriale qui occulte les liens de solidarité et de cohésion qui fondent l'unité nationale et du territoire.

- › Quel bilan peut être fait des pôles de compétitivité ? Quelle stratégie de valorisation de la recherche sur un territoire ? Quel a été hier le rôle des régions dans la création, et quel est-il, aujourd'hui, dans l'animation des pôles de compétitivité ?
- › Quelles autres stratégies de développement territoriales peuvent être imaginées afin de concilier croissance et développement ; compétitivité et solidarité ; innovation/leadership et cohésion ?

**Rapporteurs :** *Olivier BOUBA-OLGA, Professeur en aménagement de l'espace et urbanisme à l'Université de Poitiers, Chef de service études et prospective, Région Nouvelle-Aquitaine ; Pascal CHAUCHEFOIN, Maître de conférences en sciences économiques à l'Université de Poitiers, Directeur scientifique de l'Espace Mendès France - Poitiers, Centre de culture scientifique, technique et industrielle en Nouvelle-Aquitaine*

### **15h00 Questions et échanges avec les participants - Sélim ENNJIMI**

**15h15 Table-ronde animée par Florence RICOL, Conseiller formation développement des territoires, CNFPT Nouvelle Aquitaine**

**Intervenants :** *Thomas COLOMBEAU, Directeur Adjoint du pôle de compétitivité ALPHARLH ; Alexis MONS, Président d'ALIPTIC ; Fabrice BERGEAL, Directeur du Développement Territorial en Limousin EDF Commerce Grand Centre ; Laurens ZWAAN, Researcher associated with Erasmus University Rotterdam and consultant in the domain of public management with Leeuwendaal (Pays-Bas) ; Malgorzata MOLEDA-ZDZIECH, prof. SGH, Institute of International Studies, Collegium of Socio-Economics Warsaw School of Economics (Pologne) ; Jana MARASOVA, Faculté d'Economie Université Matej Bel de Banska Bystrica (Slovaquie)*

### **16h15 Questions et échanges avec les participants - Sélim ENNJIMI**

### **16h30 Séance conclusive - Les politiques publiques économiques face aux crises : rechercher la résilience plutôt que le développement et la croissance dans un contexte de transition ?**

Face à l'effet cumulatif des différentes crises (crises financières, sanitaires, climatiques, démocratiques/sociales etc.) qui, depuis 2008, se succèdent, les décideurs publics ont profondément infléchi les politiques de développement économique de leurs territoires, afin d'intégrer l'impératif de transition dans les domaines climatiques, environnementaux, de l'énergie. Comment les politiques publiques de développement économique territorial intègrent-elles ces différents enjeux ? Les transitions dans lesquelles les territoires sont engagés invitent à repenser les politiques économiques en termes de résilience des territoires. La notion de résilience peut en effet permettre de vivifier/refonder une conception du développement économique reposant sur le mythe d'une croissance continue, linéaire, adossée à des ressources inépuisables et dont le coût est négligeable, dans un contexte global stable, préservé de toute crise.

- › Quels pactes de gouvernance territoriale peuvent être inventés pour traduire ce modèle de développement ?
- › Quels projets de territoires en réponse aux crises ? Quelles stratégies locales ?
- › Quels moyens mobiliser pour répondre à cet impératif de résilience ?
- › La redécouverte des valeurs et des fonctions du service public/de l'action publique peut-elle être une réponse à cette exigence de résilience ?

**Rapporteurs :** *Olivier BOUBA-OLGA, Professeur en aménagement de l'espace et urbanisme à l'Université de Poitiers, Chef de service études et prospective, Région Nouvelle-Aquitaine ; Magali TALANDIER, Professeure en urbanisme et aménagement du territoire, Université Grenoble Alpes, UMR PACTE, Grenoble – France, Institut Universitaire de France (IUF) ; Luc SERVANT, Président de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle Aquitaine ; Stella Sofia KYVELOU, Professor in Spatial Planning and Sustainable Development, Panteion University of Social and Political Sciences*

### **17h30 Questions et échanges avec les participants - Sélim ENNJIMI**

**17h45 Rapport de synthèse - Hélène PAULIAT, Professeur de droit public (OMIJ-Limoges), Présidente d'EUROPA, Présidente Honoraire de l'Université de Limoges**

# Préface

## ***Les politiques des collectivités territoriales en Europe pour le développement économique de leurs territoires***

Interroger la notion de développement économique territorial – ou de développement économique des territoires, pour reprendre les termes du titre du colloque EUROPA 2021 – dans le contexte post-covid actuel est une tâche délicate à plusieurs titres.

Une première raison tient au fait qu'il n'y a pas de consensus sur le sens à donner à la notion de développement économique territorial. Et qu'il ne saurait y en avoir, par définition. Même s'il est possible de s'entendre sur un "noyau dur" commun aux différentes politiques publiques de développement économique – la création de richesses, d'emplois, l'élévation du niveau de vie des habitants... – chaque territoire poursuit des objectifs qui lui sont propres, en fonction de ses caractéristiques – économiques, sociales, géographiques, historiques, culturelles – de ses forces, de ses fragilités également, qui définissent la singularité des politiques publiques et particulièrement des politiques de développement économique qu'il met en œuvre.

La seconde raison de la difficulté de la tâche à laquelle nous nous sommes attelés cette année, à l'occasion de ce 25<sup>e</sup> colloque, tient au prisme européen retenu pour traiter de la question des politiques de développement économique territorial. Ce prisme européen, qui fait notre marque et qui est celui adopté à chacune de nos rencontres afin d'éclairer le sens de l'action publique, nous conduira à examiner, à travers les interventions de nos collègues allemands, espagnols, bulgares, grecs, hongrois, italiens, lituaniens, néerlandais, slovaques, roumains... les objectifs poursuivis à travers l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement économique, les difficultés auxquelles elles se heurtent, les jeux de rôle et de pouvoir entre acteurs publics, les enjeux auxquels elles ont à répondre.

La focale européenne adoptée pour traiter de ces questions fera apparaître la diversité des situations nationales, mais également un certain nombre de problématiques communes : la volonté, mais plus encore, la nécessité de ne pas fonder exclusivement le développement territorial, sur la compétitivité, l'attractivité, l'"agressivité" économique, mais sur des modèles plus respectueux des solidarités humaines et territoriales, de la justice sociale, des modèles de développement plus en phase avec les aspirations des citoyens soucieux de concilier développement territorial et respect des équilibres sociaux et environnementaux.

Un autre point commun entre les différents exemples de modèles de développement économique est la nécessité devant laquelle nous sommes aujourd'hui tous placés, de prendre en compte et d'anticiper les crises qui viennent durement frapper nos sociétés : comment construire des modèles de développement adaptatifs, évolutifs, suffisamment "fluides" et souples pour non pas résister aux crises – elles sont de natures trop différentes pour construire des modèles de développement suffisamment solides pour résister à toutes – mais pour les surmonter, les absorber, s'y adapter sans s'effondrer ?

Afin de répondre à toutes ces questions, EUROPA a invité, outre les experts européens de son réseau, des géographes, des sociologues, des économistes, des juristes, qui viendront partager avec le public présent au sein de la coupole d'ESTER Technopole à Limoges, mais également sur la toile grâce à la retransmission du colloque sur la chaîne YouTube d'EUROPA, le fruit de leurs réflexions sur le sujet.

# e u r o p a

EUROPA est une organisation non gouvernementale dotée :

- d'un réseau d'experts européens dont l'action bénéficie du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de Limoges Métropole,
- du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe.



Un MAIL sera envoyé aux inscrites-es en virtuel pour leur indiquer les modalités d'ACCÈS AU DIRECT du colloque.



La participation des agents territoriaux au colloque EUROPA 2021 peut être validée par le CNFPT au titre de la **formation de professionnalisation**, sur simple demande effectuée lors de l'inscription.

Vous pouvez obtenir des informations sur ce colloque et vous inscrire directement sur le site internet d'EUROPA :  
**[www.europaong.org](http://www.europaong.org)**



Accès direct à la rubrique colloque EUROPA à partir de la page d'accueil.

Vous pouvez également contacter la délégation générale de l'association EUROPA :

- 06 82 80 21 39
- [europa@unilim.fr](mailto:europa@unilim.fr)